



Rivière-Héva, le 14 juillet 2008

Examen stratégique de la Société Canadienne des postes
330, Rue Sparks (HCCR)
Ottawa, On. K1A 0N5

Objet : Résolution 2008-07-142

A qui de droit,

Suite à la séance régulière du conseil de la municipalité de Rivière-Héva, tenue le lundi 07 juillet 2008 vous trouverez ci-jointe la résolution, citée en rubrique.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Nathalie Savard'. The signature is fluid and cursive, extending across the width of the page.

Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire trésorière

p. j. (1)

Extrait des minutes du procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Rivière-Héva, tenue le lundi 7 juillet 2008 à 19h00 à la salle communautaire de l'endroit, sous la présidence de Monsieur le maire Réjean Guay.

Présents

Monsieur le conseiller Georges-Émile Beaulieu

Monsieur le conseiller Philippe Authier

Monsieur le conseiller Marc Turcotte

Monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre

Est également présente :

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire trésorière

Messieurs les conseillers Fernand Beaulieu et Jean-Claude Racette sont absents.

2008-07-142

Syndicat des travailleurs et travailleuses de postes (demande urgente de mémoires pour le maintien du service postal public et universel

Attendu que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Georges-Émile Beaulieu et unanimement résolu que la Municipalité de Rivière-Héva fasse parvenir cette résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la

déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adopté

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nathalie', with a long horizontal flourish extending to the right.

Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire trésorière